



FORMATION



PUBLIC

Dirigeants, chefs d'entreprise, gérants.
Responsables et chefs de services susceptibles de voir leur responsabilité pénale engagée.



TARIFS

Nous consulter



AGENDA 2020

voir a2s-conseil.fr



DUREE

14 heures de formation
(2 jours)



FORMATEUR(S)

Formateur expérimenté



PARTICIPANTS

Maximum : 10

NORD

A2S Conseil Nord
42 rue Duriez
Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne
rue de Paris
Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85

dominique.desein@a2s-conseil.fr

www.a2s-conseil.fr

ENJEUX ET RESPONSABILITÉS EN SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

OBJECTIFS

- Connaître les règles essentielles liées à la santé et sécurité des salariés.
- Comprendre les risques encourus et prévenir les risques.
- Disposer d'un aperçu de l'actualité jurisprudentielle

CONTENU

- **Les enjeux de la sécurité :**
 - Social
 - Ethique et civique
 - Humain
 - Légal
 - Moral
 - Financier/ Commercial
 - Obligations du chef d'entreprise en matière de santé et sécurité
- **Les Responsabilités :**
 - Civiles
 - Pénales
 - La délégation de pouvoir
- La tarification des AT/MP
- **Les acteurs internes :**
 - Employeur
 - Salariés (droit d'alerte, droit de retrait)
 - Instances représentatives du personnel
 - Charge de sécurité....
- **Les acteurs externes :**
 - Inspection du travail
 - CARSAT
 - DREAL
 - Médecin du travail
 - OPPBTP...

PRE-REQUIS

- ✓ Aucun

MODALITES D'ANIMATION

- ✓ Documents supports de formation projetés.
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Exposés Pratiques

SUPPORT

Remise de livret stagiaire à la fin de la formation.

VALIDATION

Feuilles de présence.
Test théorique et test pratique.

